RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AGENT DE LABORATOIRE

FICHE DE PREVENTION DES EXPOSITIONS À CERTAINS FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS

Risques chimiques : détail des produits auxquels sont exposés les agents[1]

Nom : **Prénom :**

Affectation[2] : **Poste ou emploi occupé[3] :** **ATRF** **TRF** **ASI**

Facteurs de risques énumérés à l'article D.4121-5	Non	Oui	Période d'exposition		Mesures de prévention en place			Commentaires, précisions, évènements particuliers (résultats de mesurages, etc.)
			Date de début	Date de fin	Organisationnelles	Collectives	Individuelles	
Manutention								
Postures pénibles								
Travail répétitif								

1Insérer autant de lignes que nécessaire. L'exposition à l'amiante est consignée dans la fiche d'exposition prévue à l'article R. 4412-110 du code du travail

2 Nom de l'établissement et/ou RNE

3Rayer les mentions inutiles